



DÉCISION

Décision n°1 concernant un avenant n°1 au marché n°2022-C1051 « Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la co-conception et la mise en oeuvre d'une démarche collaborative et expérimentale destinée à préprogrammer un nouvel équipement »

1 DOCUMENT - Publié le 20 Septembre 2022



DEC_CP_23227_AMO_BATIMENT_SIGNAL_RENOUVELLEMENT_URBAIN_VAL_AURENCE_SUD_LIMOGES_AVENANT_1.pdf
(.pdf, 133,5 Ko)

 TÉLÉCHARGER